



## AVIS PUBLIC

### DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2025 CONSOLIDÉ AINSI QUE LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le rapport financier 2025 consolidé ainsi que le rapport du vérificateur seront déposés à la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 5 mai 2026, à l'hôtel de ville, en la salle des délibérations du conseil sis au 2199, boulevard Sainte-Sophie à Sainte-Sophie, à compter de 19 h.

Le rapport financier 2026 consolidé ainsi que le rapport du vérificateur seront disponibles sur le site Web de la Municipalité dès le 6 mai 2026 en suivant le lien : [Rapport financier 2025 consolidé ainsi que le rapport du vérificateur](#).

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE,

France Charlebois, OMA  
Directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe

---

Certificat de publication (article 420)

Tel que prévu au règlement n° 1254-2018 adopté le 11 décembre 2018, je soussignée, France Charlebois, OMA, directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe, certifie par la présente que j'ai publié le présent avis public, sur le site Web ainsi que sur le babillard à l'entrée de l'hôtel de ville de la Municipalité, le 20 avril 2026, entre 8 h 30 et 16 h 30.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE,

France Charlebois, OMA  
Directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe